



COMMUNE DE LA GARDE
RENOVATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS 2025 – PHASE 1

Coût prévisionnel : 120 307,08 € HT



PLAN DE FINANCEMENT AU 29/09/2025

Conformément au décret N° 2020-1129 du 15 septembre 2020 pris pour l’application de l’article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

FINANCEURS :

	96 000,00 €
	24 307,08 €